



**- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -**

## ***Colloque en hommage à Paul Meunier***

**Samedi 2 novembre 2019 à Villemoyenne (Aube)**

**L**e Congrès national de la Libre Pensée, réuni à Alizay dans l'Eure, décide de terminer le cycle des *Colloques sur la Guerre de 1914-1918* par un grand colloque dans l'Aube, terre qui a connu la barbarie de la guerre et des massacres, sur « *Paul Meunier, l'infatigable combattant contre l'injustice* ».

Il aura lieu le samedi 2 novembre 2019 de 14H à 18H et les Actes seront publiés.

### ***Qui était Paul Meunier ?***

■ Le syndicaliste **Jules Durand** fut condamné à mort pour complicité d'assassinat suite à une machination patronale en 1910, après une grève au Havre. Son affaire était considérée comme "*l'affaire Dreyfus du mouvement ouvrier*". **Paul Meunier** qui était venu enquêter au Havre, fut au centre d'une campagne internationale de soutien qui aboutit à la libération de Jules Durand en février 1911, mais celui-ci était devenu fou en prison.

■ Le député **Paul Meunier**, qui s'occupait de lutter contre la guerre et pour la défense des Fusillés pour l'exemple, a été au centre d'une vaste action qui déboucha sur la suppression des Conseils de guerre spéciaux en 1916. Il fut pour cela poursuivi par la haine de **Clémenceau** qui le fit persécuter, le fit emprisonner et Meunier finit sa vie complètement détruit par cette répression.

***La Fédération nationale de la Libre Pensée  
décide d'honorer ce combattant de la Justice  
par la tenue de ce Colloque national dans l'Aube***



Paul Meunier par l'Agence Meurisse BNF

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Voici l'inscription qui se trouve sur le monument de St Parres-les-Vaudes inauguré le 10 juin 1923 devant 4 000 personnes:

**"Paul Meunier**

*né à St Parres les Vaudes le 18 février 1871, mort à Paris le 17 mai 1922,*

*enfermé à la Santé le 5 novembre à la veille des élections législatives de 1919 pour raison d'Etat,*

*libéré après 2 ans et 4 mois de détention après un arrêt de non-lieu, mort des suites de cette détention.*

*Il dénonça inlassablement au Parlement, dans la Presse, dans les assemblées publiques la juridiction brutale et inhumaine des Conseils de guerre.*

## **Voici le Programme du Colloque :**

**Samedi 2 novembre 2019 de 14h à 18h**

**Sous le Présidence de Claude Didierjean,**  
**libre penseur, syndicaliste, DDEN**  
**Maison du Temps libre**

- *La guerre de 1914-1918 dans l'Aube* par David Gozlan
- *Le combat de Paul Meunier pour la suppression des Conseils de guerre Spéciaux* par Dominique Goussot
- *Paul Meunier et le combat pour la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple* par Nicole Aurigny
- *Les Monuments pacifistes dans l'Aube* par Pierre Roy
- *L'Affaire Jules Durand et Paul Meunier* par John Barzman, Professeur à l'Université du Havre
- *Conclusions* par Christian Eyschen